

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24/11/2015

Après lecture, le compte-rendu du 08/09/2015 est adopté à l'unanimité.

1. Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) des Pyrénées-Atlantiques

Monsieur le Maire reprend les différentes étapes de la mise en place du projet.

Le débat s'installe au sein du Conseil Municipal sur la nature même d'un avis, sur le choix de la date alors que demeure des incertitudes en terme de gouvernance, de finances, de compétences. Le vote est réalisé à bulletins secrets: 12 oui, 1 non, 2 blancs

Le Conseil municipal a émis un avis favorable au SDCI des Pyrénées-Atlantiques avec réserves: le Conseil regrette le délai imparti pour la réflexion et souligne l'importance des choix restant à faire sur la gouvernance, les compétences, la fiscalité et le respect de l'investissement dans les zones rurales.

2. Restructuration du Jai Alai:

La présentation des avenants des travaux supplémentaires relatifs à l'accès au R+2 par l'ascenseur est repoussée car non encore validés par le maître d'oeuvre.

3. Demandes de subventions:

APE Gubiak: 650€ Papunak: 150€

4. Demandes de dégrèvement sur factures d'eau:

Une demande de dégrèvement est examinée et accordée selon le calcul habituel pour un montant de 112,24€.

5. Questions diverses:

Décision modificative comptable acceptée à l'unanimité: les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2015 ayant été insuffisants (en raison de l'intégration des dépenses liées aux travaux effectués en régie en fonctionnement), le Conseil Municipal a voté des virements en dépenses et en recettes et entre les sections.